

Le Programme Cadre de Recherche et de Développement Technologique :

Contexte, enjeux et défis

Paul JAMET

Direction de la technologie

Mission Affaires Européennes

Coordonnateur du réseau des PCN & PCN NEST

La production des connaissances

L'émergence du mode 2

Caractéristiques	Mode 1	Mode 2
Définition et solution des problèmes	Dans le contexte des intérêts , essentiellement académiques , d'une communauté scientifique	Dans un contexte d'application , sur la base d'une consultation d' intérêts différents
Champ de recherche	Disciplinaire Homogène	Transdisciplinaire Hétérogène
Mode d'organisation	Hierarchique Spécialisé (par type d'institution)	Collaboration temporaire sur un problème . Production par plusieurs Sites et institutions à la fois.
Diffusion des résultats	Au travers de canaux institutionnels	D'abord au sein du réseau , en cours de production. Puis, par une reconfiguration autour de nouveaux problèmes , au niveau de la société .
Financement	Essentiellement institutionnel	Assemblé sur projet à partir d'une variété de sources publiques et privées
Evaluation de l'impact sociétal	Ex post , au moment de l'interprétation ou de la diffusion des résultats	Ex ante , dans la définition des problèmes et l'établissement des priorités de recherche
Contrôle qualité des résultats	Essentiellement « peer review » au sujet de la contribution scientifique d'individus	Inclus un ensemble d'intérêts intellectuels, sociaux, économiques et politiques . La qualité n'est plus uniquement scientifique

La production des connaissances

Un nouveau contexte très concurrentiel

- **l'importance du facteur temps** : recherche publique, recherche privée
- **l'internationalisation de la recherche** et de l'enseignement supérieur,
- **le développement des partenariats** secteur public – secteur privé,
- **l'approche multidisciplinaire**, les coopérations transdisciplinaires (l'approche “ *problem solving* ”),
- **la flexibilité** : vers un statut des intermittents de la recherche ?
- **la contractualisation des laboratoires**, la logique de service
- **la mise en réseau** va-t-elle se traduire par une appropriation accrue des résultats ?

La production des connaissances

Un nouveau modèle fondé sur la coopération

Les raisons d'espérer ... En Europe, on assiste à :

- ★ **une multiplication des consortia,**
- ★ des procédures expérimentales pour **concilier les intérêts de la recherche publique et de la recherche privée,**
- ★ **une mise en commun des ressources** avec une certaine liberté individuelle des projets à développer,
- ★ **une production collective de savoirs** autour de grands équipements ou de grands programmes,
- ★ une diminution des coûts de gestion des consortiums grâce aux nouvelles technologies de communication,
- ★ **une importance accrue de l'invention collective.**

La production des connaissances

Le rôle de l'Europe (1)

Quatre fonctions	Typologie des activités
<p><u>Sensibilisation</u></p> <p>Mise en commun des visions de l'avenir, partager des futurs possibles.</p>	<p><u>Activités d'aide à la décision</u></p> <p>Analyses et prospective pour élaborer les politiques de recherche et celles visant l'emploi, la croissance, l'environnement, ...</p>
<p><u>Structuration</u></p> <p>Interconnexion des systèmes d'innovation, Elimination des obstacles à la coopération et à la mobilité, renforcement du potentiel d'innovation dans les régions les moins développées, ...</p>	<p><u>Activités horizontales</u></p> <p>Consolidation de l'espace européen de recherche et d'innovation (mobilité, formation, approche commune, infrastructures communes, réseaux structurants de transfert des technologies, ...</p>
<p><u>Catalyse</u></p> <p>Niveau international d'excellence, circulation des idées novatrices, agrégations volontaires, ...</p>	<p><u>Activités de stimulation scientifique et technologique</u></p> <p>Appui aux équipes de pointe, intersection des travaux primant la nouveauté, ...</p>
<p><u>Mobilisation</u></p> <p>Mise en commun des moyens pour résoudre des problèmes de grande envergure.</p>	<p><u>Activités de recherche orientées</u></p> <p>Solutions à des problèmes communs.</p>

La production des connaissances

Le rôle de l'Europe (2)

L'Europe :


- ne vise pas la disparition de la recherche publique,
- veut maintenir un espace ouvert de la recherche,
- veut accroître l'invention collective,
- veut renforcer l'équilibre entre la production des connaissances et la protection des industriels,
- multiplier le dialogue et les échanges entre scientifiques, industriels, politiques et citoyens.



Le principe de production collective de bien public permet de reconstruire une nouvelle articulation entre recherche publique et recherche privée.

Qu'est-ce qu'un programme-cadre ?

 Un programme-cadre est un instrument communautaire de pilotage de la recherche financée par le budget européen des politiques internes.

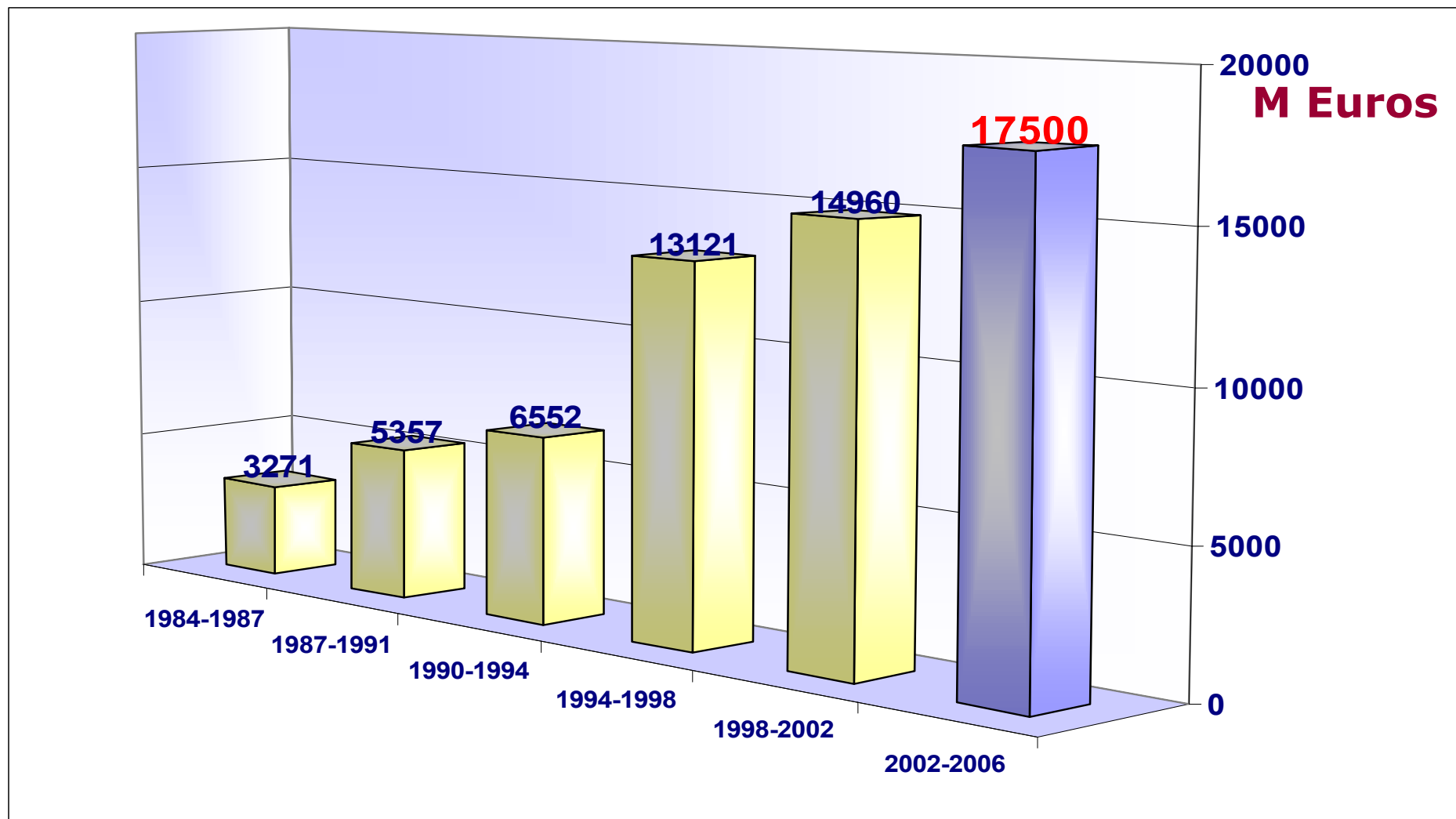
 Un programme-cadre intègre les priorités scientifiques et technologiques pour une période considérée, en fonction des objectifs et contraintes socio-économiques et du contexte politique du moment.

Comparaison succincte des PCRDT successifs

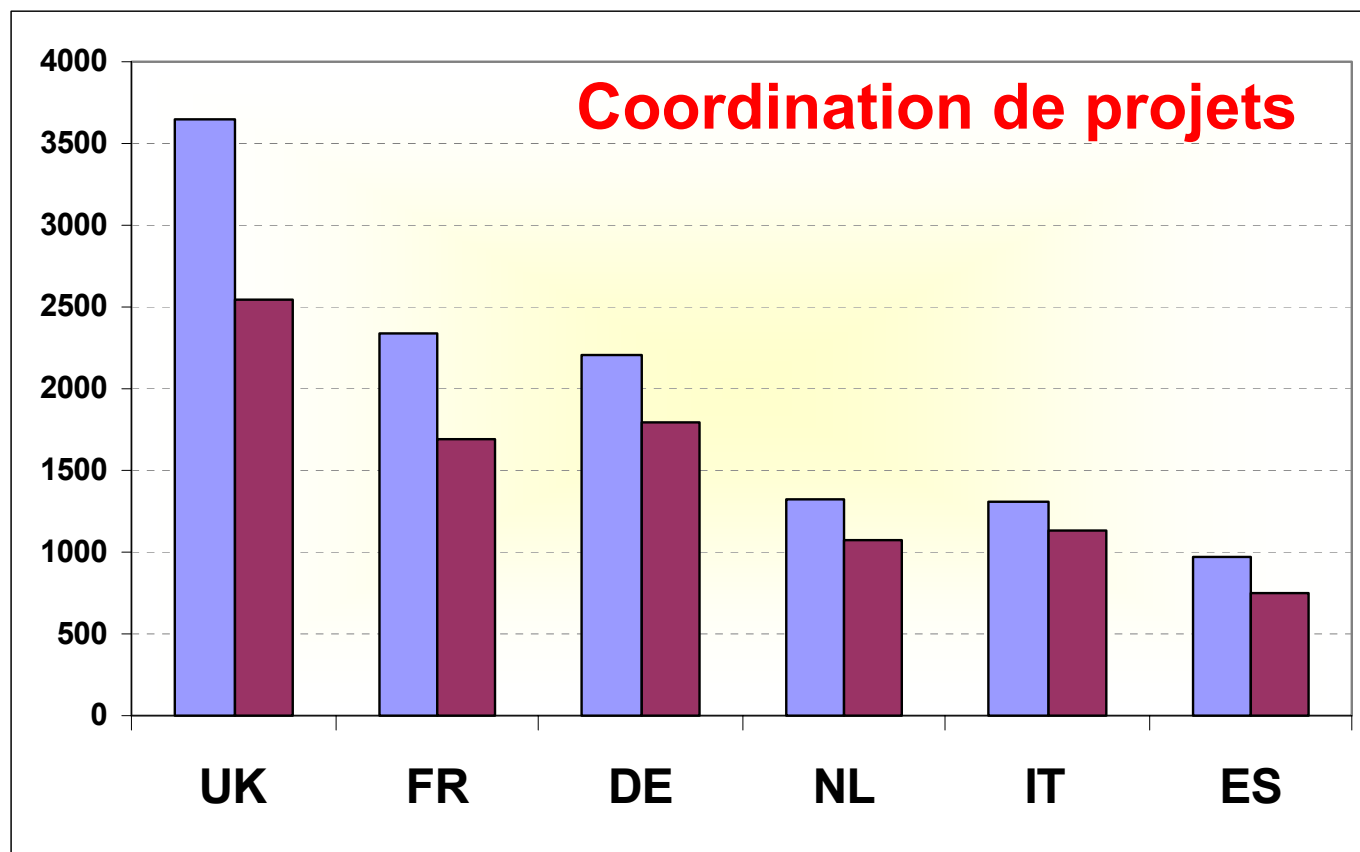
« Vers la coordination par la coopération » (A. Ruberti, 1995)

- 1^{er} PCRDT (1984 - 1987)** : tester la capacité de la Commission à financer la recherche au niveau communautaire.
- 2^{ème} PCRDT (1987 -1991)** : permettre à deux équipes (parfois du même pays) de travailler sur un même projet de recherche technologique.
- 3^{ème} PCRDT (1990 - 1994)** : réunir deux équipes (ou plus) de deux pays différents sur un même projet avec une coordination faible.
- 4^{ème} PCRDT (1994 – 1998)** : permettre à des équipes de pays différents de réaliser un projet de recherche coordonné.
- 5^{ème} PCRDT (1998 – 2002)** : encourager la réalisation de projets transnationaux, transdisciplinaires pour résoudre des problèmes sociétaux.
- 6^{ème} PCRDT (2002 – 2006)** : construire l'espace européen de la recherche par l'intégration des moyens humains, techniques et financiers.

Évolution du budget du Programme-cadre



La participation française au 4^{ème} PCRDT



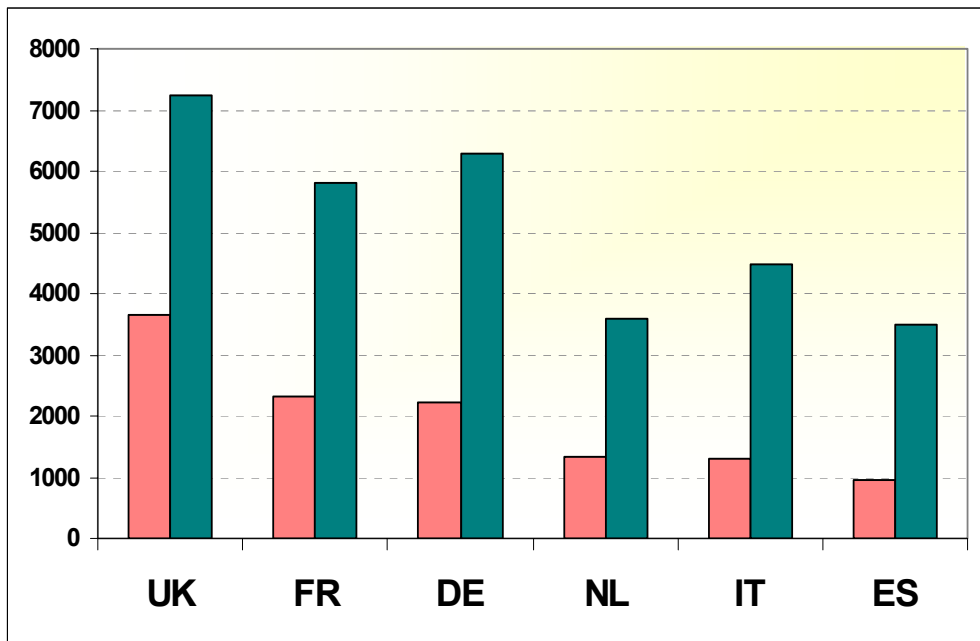
Source :



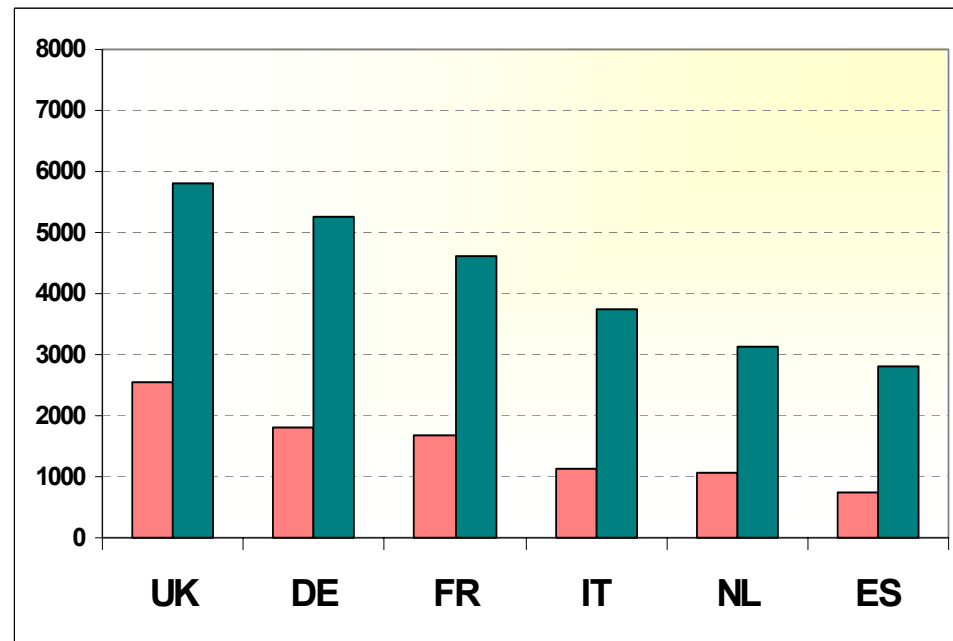
Tous les projets

Sauf mobilité et
EURATOM

La participation française au 4^{ème} PCRDT



Tous les projets

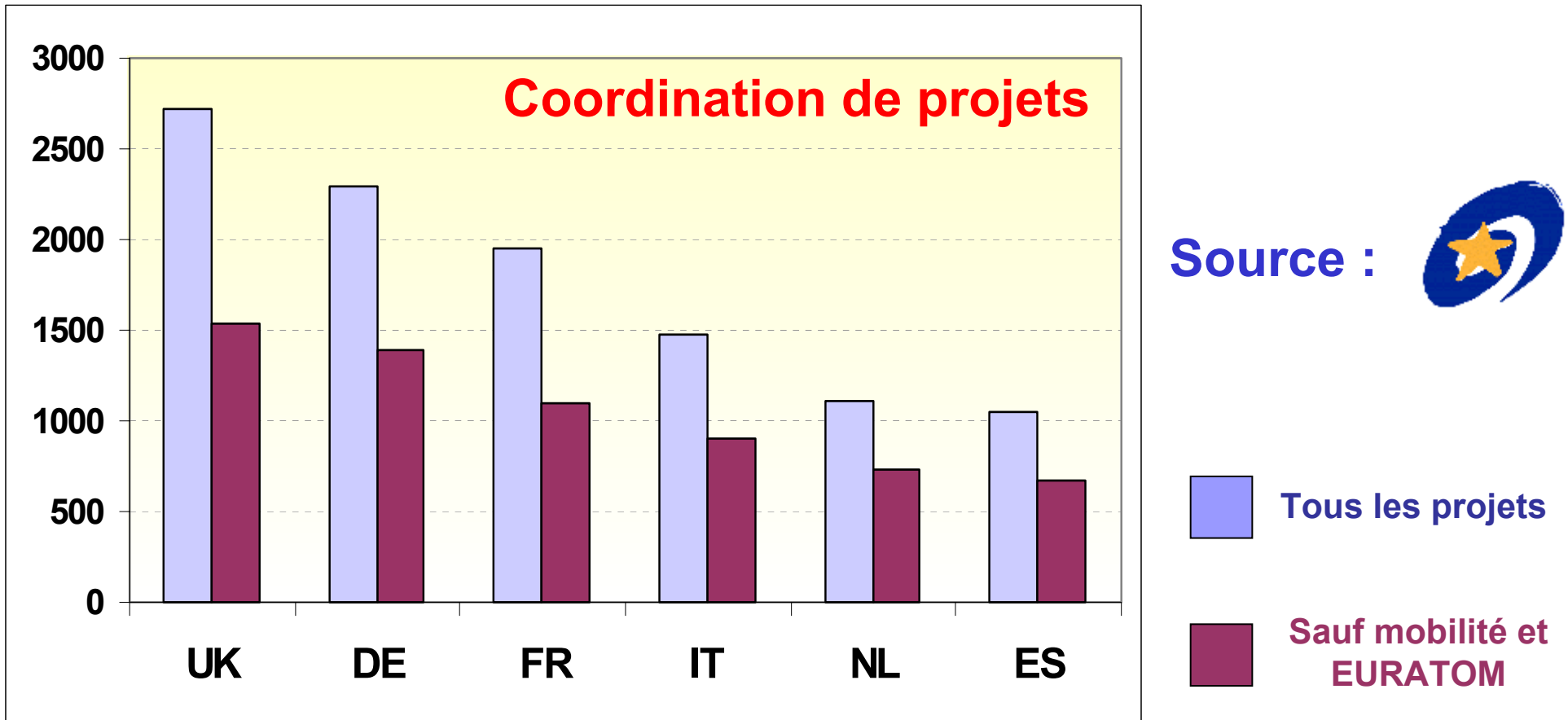


Sauf mobilité et EURATOM

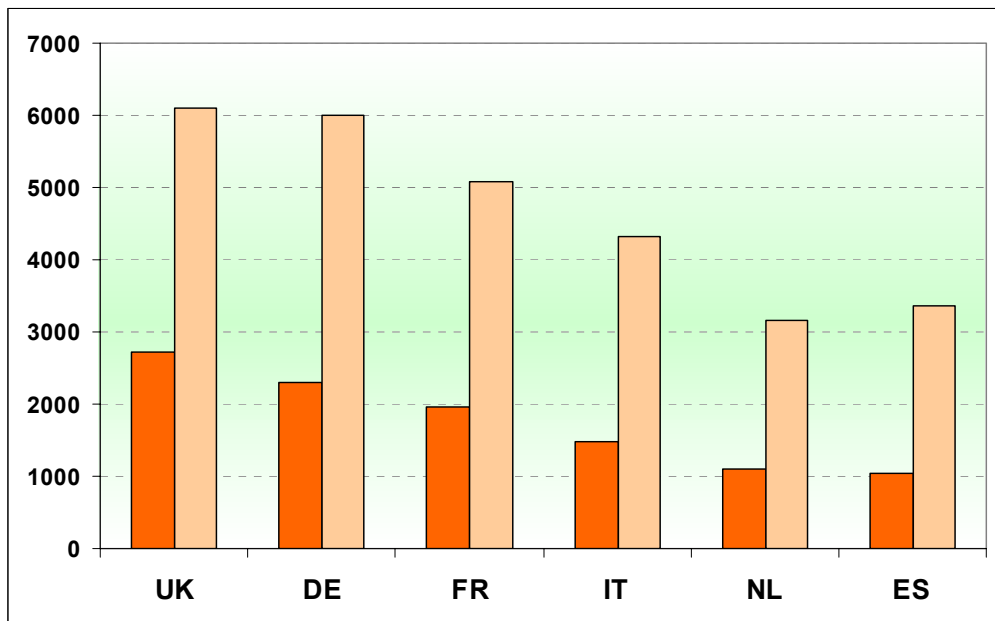
 **Coordination**

 **Participation**

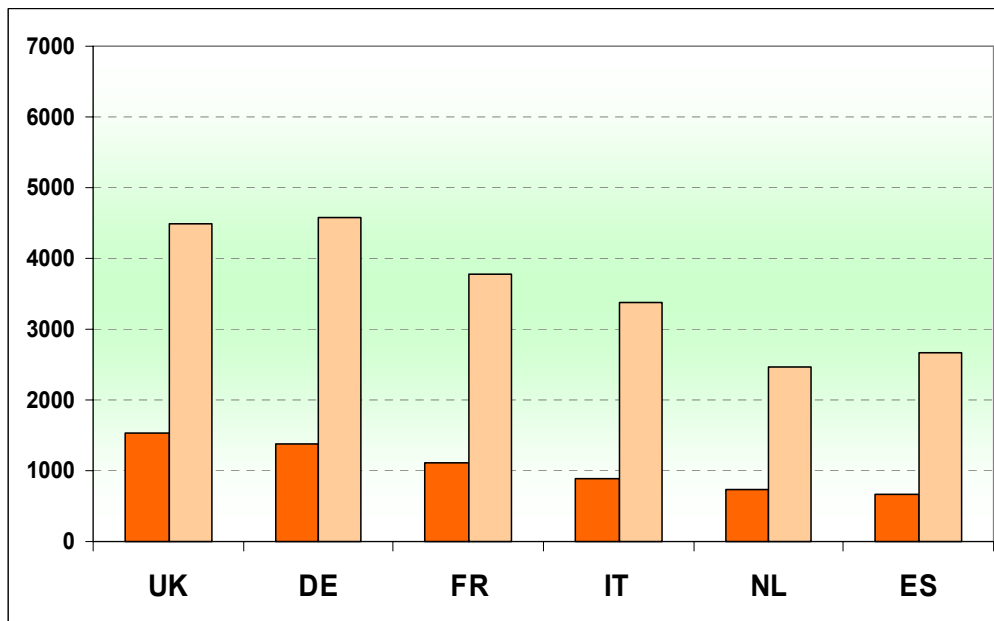
La participation française au 5^{ème} PCRDT



La participation française au 5^{ème} PCRDT



Tous les projets



Sauf mobilité et EURATOM

 **Coordination**

 **Participation**

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DU 6^{ème} PCRDT :

Au niveau du contenu

- ❑ Concentration des moyens autour de **7 priorités thématiques** :
~2/3 du budget !
- ❑ Développement du potentiel scientifique de l'Union :
 - La place des Sciences Humaines et Sociales,
 - L'importance de la mobilité des chercheurs,
 - Le rôle que doivent jouer les PME
 - La place des femmes dans la recherche.
- ❑ Préparation de l'avenir : la mise en commun des moyens, soutien aux politiques, aux technologies émergentes

QUELLE STRATÉGIE ?

A quel niveau ?

- Individuel ?
- Equipe de recherche ?
- Institution de recherche ?



Pourquoi faire ?

- Cofinancer une recherche ?
- Investir dans la recherche en Europe ? Avec qui ?

L'AVENIR ? (1)

✓ Le tryptique **EUROPE – ETAT – REGION**

- Premier principe : le principe de subsidiarité !
- Second principe : les fonds publics doivent soutenir des actions dans le domaine pré-concurrentiel

✓ Les recherches « duales » : politique de défense européenne et PCRDT

✓ Qui peut/doit financer quoi ? Les autres politiques ? Les fonds structurels et les infrastructures ?


L'AVENIR ? (2)

- ✓ L'objectif 3% du PIB en 2010 !
- ✓ L'élargissement : une chance pour l'Union ?
- ✓ Que doit-on européeniser et comment le faire ?
- ✓ L'europeanisation « concertée » :
 - le PCRDT : réseaux d'excellence, ERA-NET, infrastructures
 - l'Article 169
 - EUREKA et la politique d'innovation ?
 - Etc.



Le SIXIÈME PROGRAMME CADRE, un **intégrateur** de moyens et de cohérence.

Le dispositif européen français

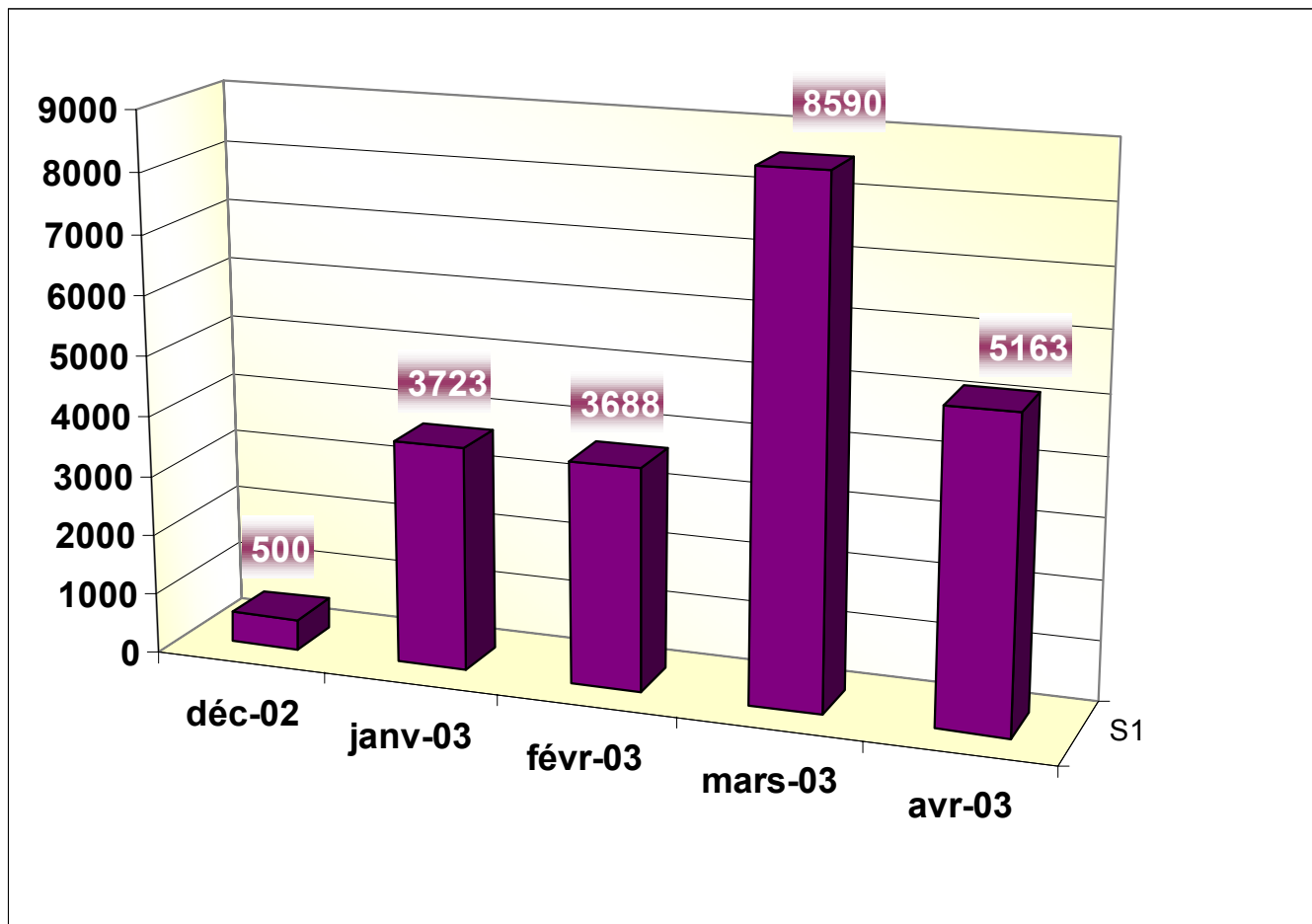
- Les représentants nommés aux **Comités de Programme** ;
- Les **14 Points de Contact Nationaux (PCN)**  : 7 pour les priorités thématiques et 7 pour les autres domaines d'activités ;
- Le dispositif commun d'information : **site**



272 nouvelles postées du 13-12-2002 au 30-04-2003

Site


Service Français d'Accès à l'Information
sur la Recherche en Europe



Evolution du
nombre de
requêtes

Pour s'informer ...

EUROPA



Sixième Programme cadre SIXIÈME PROGRAMME CADRE



http://europa.eu.int/comm/research/fp6/index_fr.html



Conférence
de lancement

http://europa.eu.int/comm/research/conferences/2002/index_fr.html

CORDIS



<http://www.cordis.lu/fp6>

<http://www.cordis.lu/france/fr/home.html>

La recherche
au-delà
de 2002



<http://www.cordis.lu/rtd2002/>



Science & Société



Indicateurs



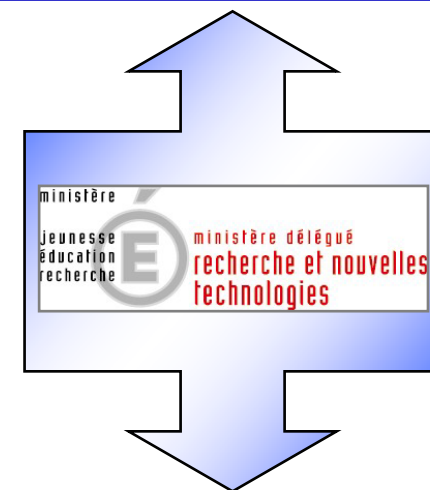
Prospective



www.clora.net

(réservé aux membres du CLORA)

Points de Contact
Nationaux (PCN)



EUROSFAIRE
Service Français d'Accès à l'Information
sur la Recherche en Europe

<http://eurosfaire.prd.fr>

et s'organiser ...